



PHI127 – Introduction à la philosophie (3 cr.)

Plan de cours – Hiver 2017

Mercredi de 8 h 50 à 11 h 40, local A3 - 113

Professeur : **Benoît Castelnérac**
Bureau : **A5-207**
Téléphone : **819 821-8000, poste 61380**
Courriel : **benoit.castelnerac@usherbrooke.ca**
Visite sans rendez-vous : mercredi, après le cours

OBJECTIF

Comprendre la réalité et la nécessité de la philosophie, dans une perspective historique générale, connectée au présent.

CONTENU

Présentations des grandes doctrines philosophiques, des Grecs présocratiques aux auteurs du 20^e siècle, en situant chacune des doctrines dans son monde ambiant, lui-même caractérisé par rapport au nôtre, afin d'y avoir une interrogation vivante et un éternel présent.

ÉVALUATION

L'évaluation se fera selon les critères suivants: connaissance de la matière présentée en cours et développement d'une réflexion personnelle et argumentée à partir des textes étudiés; clarté et correction dans la langue écrite.

PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION

Travaux

- 1) 3 examens en classe (75%)
- 2) Travail final de 1500 mots (25%), à remettre au dernier cours.

Les examens sont des tests de lecture à partir des textes qui seront circulés au cours de la session. Le travail final est une composition personnelle, inspirée des auteurs vus en cours, sur la réalité et la nécessité de la philosophie à notre époque.

PLANIFICATION DU COURS

Première séance (11 janvier)

Introduction

Séance 2 (18 janvier)

I. Kant (1724-1804)

Séance 3 (25 janvier)

G. W. F. Hegel (1770-1831)

Séance 4 (1er février)

S. Kierkegaard (1813-1855)

Séance 5 (8 février)

Examen 1

Séance 6 (15 février)

K. Marx (1818-1883) et F. Engels (1820-1895)

Séance 7 (22 février)

A. Schopenhauer (1788-1860)

Semaine de lecture (27 février au 3 mars)

Séance 8 (8 mars)

F. Nietzsche (1844-1900)

Séance 9 (15 mars)

Examen 2

Séance 10 (22 mars)

J. S. Mill (1806-1873)

Séance 11 (29 mars)

W. James (1842-1910)

Séance 12 (5 avril)

B. Russell (1872-1970)

Séance 13 (12 avril)

L. Wittgenstein (1889-1951)

Séance 14 (19 avril)

Examen 3

Séance 15 (26 avril)

Remise du travail final

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES À L'ÉTUDE

Arendt, Hannah, *La vie de l'esprit* [1978-1981], Paris, Presses universitaires de France, 2013.

Bergson, Henri, *Œuvres* [1889-1934], Paris, Presses universitaires de France, 1970.

de Beauvoir, Simone, *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 1947.

_____, *Le deuxième sexe*, Paris, Gallimard, 1949.

Fichte, J. G., *Essais philosophiques choisis (1794-1795)*, Paris, Vrin, 1984.

Hegel, *Phénoménologie de l'esprit* [1807], Paris, Aubier Montaigne, [s. d.].

Heidegger, Martin, *Essais et conférences* [1954], Paris, Gallimard, 1958.

Husserl, Edmund, *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie* [1929], Paris, Vrin, 1992.

Irigaray, Luce, *Ethique de la différence sexuelle*, Paris, Éditions de minuit, 1984.

James, William, *Le pragmatisme : un nouveau nom pour d'anciennes manières de penser* [1907], Paris, Flammarion, 2007.

Kant, Emmanuel, *Critique de la raison pure* [1787], Paris, Gallimard, 1980.

_____, *Fondements de la métaphysique des mœurs* [1785], Paris, Vrin, 2004.

Kierkegaard, Sören, *Ou bien... ou bien...* [1843], Paris, Gallimard, 1984.

Marx, Karl, *Philosophie*, Paris, Gallimard, 1994.

Mill, John Stuart, *L'utilitarisme* [1861]. *Essai sur Bentham*, Paris, Gallimard, 2012.

Nietzsche, Friedrich, *Œuvres philosophiques complètes VII. Par-delà bien et mal* [1886]. *La généalogie de la morale*, Paris, Gallimard, 1971.

Patocka, Jan, *Qu'est-ce que la phénoménologie?*, Grenoble, Millon, 1988.

Schopenhauer, Arthur, *Le monde comme volonté et comme représentation* [1818], Paris, Presses universitaires de France, 1966.

Ricœur, Paul, *La métaphore vive*, Paris, Seuil, 1975.

Russell, Bertrand, *De la fumisterie intellectuelle* [1943], Paris, L'Herne, 2013.

_____, *La méthode scientifique en philosophie* [1914], Paris, Payot, 2002.

_____, *Signification et vérité* [1940], Paris, Flammarion, 2013.

Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus suivi de Recherches philosophiques* [1953], Paris, Gallimard, 1961.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/> .

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat : <http://www.usherbrooke.ca/ssf/services/antiplagiat/jetudie/quiz/> .

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.



L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études

8.1.2 Relativement aux activités pédagogiques

L'expression délit désigne d'abord tout acte ou toute manœuvre visant à tromper quant au rendement scolaire ou quant à la réussite d'une exigence relative à une activité pédagogique.

Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, est considéré comme un délit :

- a) la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité lors d'une activité évaluée ou obligatoire;
- b) le plagiat, soit le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui;
- c) l'obtention par vol ou par toute autre manœuvre frauduleuse de document ou de matériel, la possession ou l'utilisation de tout matériel non autorisé avant ou pendant un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- d) le fait de fournir ou d'obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour un examen ou un travail faisant l'objet d'une évaluation;
- e) le fait de soumettre, sans autorisation préalable, une même production comme travail à une deuxième activité pédagogique;
- f) la falsification d'un document aux fins d'obtenir une évaluation supérieure dans une activité ou pour l'admission à un programme.

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire
- Utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources
- Résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source
- Traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets
- Utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord)
- Acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien
- Utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplégat)

Autrement dit : mentionnez vos sources.

SYSTÈME DE NOTATION

<i>Lettre</i>	<i>Note chiffrée</i>	<i>Pointage</i>	<i>Niveau</i>
A+	92 %	4,3	Excellent
A	87 %	4,0	Excellent
A-	84 %	3,7	Excellent
B+	81 %	3,3	Très bien
B	78 %	3,0	Très bien
B-	75 %	2,7	Très bien
C+	72 %	2,3	Bien
C	69 %	2,0	Bien
C-	66 %	1,7	Bien
D+	63 %	1,3	Passable
D	60 %	1,0	Passable
E	59 % et -	0,0	Échec

Cette échelle de notation peut varier en fonction de divers facteurs : type d'activité, taille du groupe, niveau du cours, atteinte des objectifs, résultats obtenus, etc.